

Pulnoy



EN BREF

Hôtel de Ville - 2, rue du Tir - 54425 Pulnoy
Tél. : 03 83 29 16 64 - Fax : 03 83 21 69 62

Envoyez vos coordonnées postales à contact@pulnoy.fr
pour recevoir "Pulnoy en Bref" uniquement par e-mail

Plus d'infos sur www.pulnoy.fr
   VilleDePulnoy

N° 128

Novembre 2019

ÉDITO



Michelle Piccoli
Maire de Pulnoy

Chères Pulnéennes, chers Pulnéens,

Nous sommes maintenant dans ce que l'on appelle souvent "la dernière ligne droite" du mandat 2014 – 2020 et dans cinq mois, vous serez amenés à vous prononcer pour choisir la prochaine équipe municipale qui gèrera la commune pendant les 6 années qui suivront.

Nous allons donc construire le budget 2020 permettant à la ville de fonctionner jusqu'aux élections, en votant les dépenses de fonctionnement et d'investissement obligées, l'objectif étant de laisser des finances saines aux successeurs. Ensuite, lorsqu'elle sera élue, la nouvelle équipe votera de nouvelles décisions pour adapter les finances à son projet.

Sans jouer les "caliméros" et parce que je l'ai vécu comme un défi particulièrement motivant, ce mandat a été difficile et frustrant : la Dotation Globale de Fonctionnement a diminué de près de la moitié passant de 542 904 euros en 2014 à 298 543 en 2019. Cette moitié aurait été supportable si le tout était plus conséquent, comme chez certains voisins. Comme le clou n'était pas suffisamment enfoncé, la Taxe d'Habitation qui est, comme la Taxe Foncière, une source de revenus pour les communes, est progressivement supprimée. C'est une bonne nouvelle pour le pouvoir d'achat des ménages, mais le flou qui subsiste sur les modalités de son remplacement est très inquiétant pour les villes.

Ces montants non perçus, ce sont du "fonctionnement" en moins, de l'investissement reporté ou supprimé, des emplois non créés ou non remplacés, des subventions associatives modérées.

Malgré cela, et tout en absorbant 1500 nouveaux habitants, nous avons tenu le pari et je félicite les élus et les agents pour leur implication.

On peut toujours faire "sa liste au Père Noël" et compter sur les emprunts. Mais, leurs remboursements pèsent lourdement sur le budget du fonctionnement qui est déjà contraint. Le risque est donc d'amputer l'efficacité des services que l'on met à votre disposition.

Parce que leur qualité, avec l'entretien et la sécurité de la ville, doivent être les priorités de vos élus qui feront tout, avec les agents, dans ces derniers cinq mois comme ils l'ont toujours fait : continuer de préserver l'avenir de notre ville et de ses habitants avec le même sens du devoir et des responsabilités.

Bien à vous toutes et tous.

SOMMAIRE

■ Article

Charte de proximité ville-métropole
Kéolis adapte son réseau
En coulisse des services aux familles

■ En Bref

Crit'Air et Grand Nancy
Repas de la ville
Dîner-débat
Vous nous avez demandé...
Molochs et dépôts sauvages
Aire de Grands Passages
Déménagement de bureaux de vote
Viabilité hivernale

INFOS FLASH

Compost partagé

Une réunion d'information est organisée **mercredi 20 novembre**, au centre de rencontre, dès 17h30. Venez poser vos questions !
12, av. L de Vinci - Ouvert à tous

Accueil des nouveaux habitants

La cérémonie d'accueil des nouveaux habitants se déroulera **samedi 30 novembre**, au centre de rencontre. Nouveaux Pulnéens, faites-vous connaître en mairie !
Hôtel de ville - 2, rue du Tir - 03 83 29 87 90 - contact@pulnoy.fr

Recensement de la population

Du **16 janvier au 15 février 2020**, la population de Pulnoy sera recensée. Des informations seront préalablement diffusées à ce sujet sur les divers supports de communication de la Ville.
+ d'infos : www.le-recensement-et-moi.fr

■ Charte de proximité ville-métropole

Une charte de proximité lie la ville de Pulnoy et la métropole du Grand Nancy. Elle se concrétise dans les actions du référent de territoire.

Un référent de territoire, quèsaco ?

« Ils sont les yeux et les oreilles du Grand Nancy ». C'est ainsi que Farid Arab, responsable du service Proximité du Grand Nancy, résume le rôle des 12 référents de territoire.

« Cette équipe, créée en 2003 dans le cadre de la prise de compétence voirie, s'assure du bon état du domaine public métropolitain, tout en répondant aux demandes d'informations et d'interventions émises par les communes, les usagers et les habitants » explique-t-il.

Chaque référent prend en charge un territoire, qui peut aller du quartier au regroupement de plusieurs communes. Il arpente les rues, puis rend compte des dysfonctionnements rencontrés dans le cadre de vie des Grands Nancéiens.

À cette mission de veille du domaine public métropolitain, s'ajoutent les rencontres régulières avec les services des communes, permettant d'instruire efficacement les demandes.

Des missions transversales et polyvalentes

Défaut d'éclairage public, mobilier urbain dégradé, nids-de-poule, problèmes liés à la circulation... les référents assurent le suivi d'environ 20 000 demandes d'interventions par an, auxquelles viennent s'ajouter les nombreuses demandes reçues par téléphone, mail ou via l'application G-Ny.

En 2018, sur le territoire de Pulnoy, ce sont 345 demandes d'interventions qui ont été traitées, dont les trois quart concernaient

les déchets, la voirie et l'eau (compétences métropolitaines).

Les référents participent aussi au suivi des chantiers programmés sur le domaine public. Ils font preuve d'adaptabilité, d'autonomie et de sens de l'écoute. Ils ont une connaissance pointue des compétences et de l'organisation du Grand Nancy, ainsi que du cadre réglementaire de leurs missions.

Ils sont aujourd'hui équipés de tablettes numériques afin de piloter les demandes d'interventions depuis une application : une modernisation qui répond à la recherche d'efficacité du service (73 % des demandes concernant notre commune ont été traitées en moins de 15 jours).

+ d'infos : Allovoirie (03 83 91 81 71)

■ Crit'Air et Grand Nancy

La vignette Crit'Air arrive dans le Grand Nancy.

Devant la multiplication des procédures d'alertes dues à une présence excessive de particules nocives dans l'air, de nombreuses collectivités ont déjà mis en place la vignette Crit'Air. Dans le Grand Nancy, cela sera effectif **à partir du 1^{er} février 2020**.

Le principe est simple : une classification des véhicules de 1 à 5 (pas de vignette pour les véhicules de collection) en fonction du modèle, de l'âge et du type de carburant utilisé.

Tout automobiliste devra donc apposer une vignette Crit'Air sur son véhicule.

Pour se la procurer*, il suffit de se rendre sur <https://www.certificat-air.gouv.fr/> et de se laisser guider (3,62 € / vignette).



La Métropole du Grand Nancy prévoit, après la mise en place, d'interdire la circulation lors des pics de pollution aux véhicules de catégories 4, 5 et sans vignette, ce qui représente environ 15% du parc automobile local.

NB : depuis 2016, les alertes ont toutes été déclenchées en hiver, quand les émissions des chauffages des bâtiments viennent s'ajouter à celles de la circulation automobile.

*Attention : de nombreux sites internet proposent le même service pour des prix parfois dix fois supérieurs.

■ Kéolis adapte son réseau

Après 2 mois d'exploitation du nouveau réseau, des modifications ont été apportées à la ligne 15, qui assure la liaison entre Essey Porte Verte et Nancy Centre.

Depuis le 27 octobre

La ligne 15 a repris du service chaque dimanche, de 7h à 20h, avec une fréquence de 60 minutes. En complément, le système de transport à la demande « Resago dimanche » continue de fonctionner en parallèle dans le secteur B (regroupant les communes d'Essey-lès-Nancy, Seichamps, Pulnoy, Tomblaine et Saulxures-lès-Nancy). Il est donc toujours possible de réserver son transport pour effectuer un déplacement à l'intérieur de la zone B ou depuis un arrêt de cette zone vers un arrêt desservi par les lignes Tempo. La réservation se fait par téléphone

(03 83 36 21 21), sur le site internet (www.reseau-stan.com) ou avec l'application mobile RESAGO.

À partir du 12 novembre

- La ligne 15 aboutit à la gare de Nancy, avec un terminus place de la République (au lieu de la place Carnot) en passant par les rues Saint-Dizier, Stanislas, la place Dombasle, la rue Poincaré, la rue Chanzy à l'aller, et les rues Mazagran, Poincaré et Carmes au retour. Les arrêts « Charles III Point Central » (desserte du marché) et « Place Dombasle » (desserte de la faculté de droit) sont maintenus.

- Sa fréquence est améliorée, avec un bus toutes les 15 minutes entre 7h et 8h30 au départ de Porte Verte, et un bus toutes les 15 minutes entre 17h et 18h30 au départ de Nancy Gare.

Le reste de la journée, un passage est assuré toutes les 30 minutes.

- Un autobus articulé est affecté aux courses les plus chargées, notamment le départ de Porte Verte à 7h15 (passage à Pulnoy collège Goncourt à 7h25).

+ d'infos : Allostan (03 83 30 08 08)

■ En coulisse des services aux familles

Céline Blervaque-Lempereur gère, au quotidien, le volet administratif des activités périscolaires municipales.



Après plus d'une douzaine d'années passées au sein d'un organisme de logement social, à Nancy, elle a saisi l'occasion de rejoindre les effectifs de la Ville de Pulnoy afin de « remettre l'Humain au cœur de mon métier ».

C'est donc forte de ses expériences passées au service recouvrement puis, au fil des années, à la facturation et au service clients, que Céline a posé sa candidature lors du recrutement d'un assistant de gestion administrative, ouvert au printemps dernier, suite au départ de Mme Valentin au 31/12/2018.

De l'inscription à la facturation, Céline est le premier interlocuteur, souvent invisible, des familles.

En poste depuis le 7 juillet au Service Toutes Générations (STG), Céline actualise chaque jour la liste des enfants inscrits aux services de restauration scolaire et d'accueil périscolaire. Pour cela, elle s'appuie sur les informations transmises par les parents sur peri.cantine@pulnoy.fr ou auprès des agents d'accueil du STG. Munie de ces informations, elle

passé les commandes de repas et établit la facturation des familles.

En complément de ses missions premières, Céline est amenée à en remplir d'autres, en tant qu'assistante administrative de V. Strasser, responsable du STG.

« Je sais que lorsqu'un enfant prend son déjeuner dans l'une des cantines de Pulnoy, c'est en partie grâce à mon travail. Je me sens utile, mon travail a de nouveau du sens : celui du service public ! »

■ Repas de la ville

205 seniors pulnéens ont participé au repas de la ville. Quelques-uns ont profité de l'occasion pour faire chauffer la piste et retrouver leur jeunesse sur des airs d'antan.



■ Dîner-débat

26 associations pulnéennes ont saisi l'opportunité de se présenter les unes aux autres lors du dîner-débat des associations. Une soirée enrichissante !



■ Vous nous avez demandé...

Il paraît que le golf métropolitain situé à Pulnoy consomme autant d'eau qu'une ville de 9 000 habitants et utilise des pesticides dangereux pour la santé, est-ce vrai ?

En 2018, le golf de Pulnoy a consommé **19 710 m³ d'eau** (soit l'équivalent d'une ville de 490 habitants), dont environ 11 000 m³ issus de ses bassins (eau de pluie). Environ 8 000 m³ ont été prélevés dans les forages (soit l'équivalent d'une ville de 200 habitants). Une très faible surface du golf est régulièrement arrosée (les fairways n'ont, par exemple, pas été arrosés depuis 2 ans) et **les chiffres 2019** sont encore meilleurs que par le passé puisqu'ils **ne dépasseront pas les 14 000 m³**.

Le **glyphosate** (et assimilés) et les **insecticides** sont interdits d'utilisation sur un golf (loi Labbé de 2017). Les Greens (1,2 ha.) sont traités préventivement à l'aide de fongicides (la plupart à base de bactéries biologiques utilisables en agriculture bio) et d'engrais contenant du carbonate de potassium.

Les Roughts (parties qui bordent le parcours, 25 ha.), les Départs et les Fairways (15,8 ha.) ne sont pas traités et sont fertilisés à l'aide d'engrais organiques (Roughts) ou organo-minéraux (Départ et Fairways). Les sous-bois (30 ha.) sont laissés à l'état naturel et en fauchage tardif pour laisser la nature opérer.

Les golfs sont soumis à une réglementation stricte et tendent de plus en plus vers du zéro phyto.

+ d'infos auprès du Golf de Pulnoy (03 83 18 10 18) et sur www.pulnoy.fr.

■ Molochs et dépôts sauvages

Tout ce qui est déposé à côté d'un moloch constitue un dépôt sauvage, donc une infraction.

L'intérêt d'un **moloch** est avant tout **pratique**, tant pour les usagers qui y stockent leurs déchets, que pour les agents de **collecte**. En effet, un système de levage permet d'extraire le moloch du sol pour le placer au-dessus de la benne de collecte, avant de l'y vider en ouvrant sa partie inférieure. Mais, **cela ne peut fonctionner que pour ce qui est DANS le moloch, pas autour !**

L'enlèvement des dépôts sauvages, chronophage, entre dans le cadre du maintien de la propreté de la ville. Il s'agit donc d'une **charge pour les agents techniques** qui, pendant qu'ils pallient les comportements de citoyens irrespectueux, ne sont pas disponibles pour les missions relevant réellement du service public.

Rappel : Il n'est pas normal que les agents techniques doivent réparer les agissements de personnes peu respectueuses de leurs concitoyens. C'est pourquoi **la police municipale intervient sur chaque dépôt sauvage** (plusieurs verbalisations à ce jour, souvent des habitants des quartiers touchés). C'est également pour cette raison que des pièges photographiques mobiles vont être installés en certains points de la ville.

Heureusement, **une très grande majorité de Pulnéennes et de Pulnéens respecte l'espace public et utilise les déchetteries du Grand Nancy dédiées à ces déchets. Merci !**

■ Aire de Grands Passages

L'Aire de Grands Passages est non seulement définitivement fermée, mais l'ensemble des aménagements a été déménagé, démonté. Elle ne rouvrira donc pas. La Métropole est actuellement à la recherche d'un autre terrain, la législation imposant la présence d'une AGP sur le territoire métropolitain.

■ Déménagement de bureaux de vote

Les bureaux n° 1, 2 et 3 vont être provisoirement déplacés.

Fin janvier 2020, le centre socioculturel fermera ses portes pour des travaux de réhabilitation d'une durée estimée à 1 année.

Les bureaux de vote n° **1 et 3** seront installés à l'**Espace des 4 Vents**. Le bureau n° **2** sera, quant à lui, organisé dans la cantine du **groupe scolaire de la masserine**.

■ Viabilité hivernale

L'hiver approche et, avec lui, la perspective de chutes de neige ou de pluies verglaçantes.

Afin de prévenir toute difficulté de circulation durant les mois à venir, la Métropole et la Ville ont donc élaboré, par anticipation, un plan d'intervention. Il couvre l'ensemble des voies de circulation du territoire communal et répond à un ordre de priorité :

- les voies empruntées par les **bus** sont toujours **prioritaires**, pour des raisons évidentes de sécurité et de nécessité de déplacement des usagers,
- sont ensuite déneigés **les axes principaux** (priorité 1), **puis les axes secondaires** (priorité 2),
- viennent enfin les **placettes** et **voies sans issue** (priorité 3). Toutefois, les chauffeurs des véhicules d'intervention y rencontrant chaque année de grandes difficultés (voitures empêchant le passage ou impossibilité de faire demi-tour) elles **ne sont dégagées que si l'accès est possible**.

Respectez les règles de stationnement, afin de ne pas bloquer les véhicules de déneigement !

Merci aux agents de la ville qui, d'astreinte, se tiennent prêts à intervenir à tout moment du jour ou de la nuit.



■ PRÉVENTION

Rue Albert Lebrun : fluidité est synonyme de sécurité !

À l'heure des entrées et sorties d'école, il n'est pas rare de voir régner une joyeuse pagaille rue Albert Lebrun. Cela pourrait prêter à sourire si des enfants, piétons, n'étaient pas contraints de slalomer entre les véhicules en circulation des parents...

Aux heures d'affluence, il suffit qu'un véhicule quitte son stationnement du parking central, côté voie principale, et cherche à sortir de la rue en empruntant le chemin le plus court, pour que la manœuvre paralyse tous les véhicules entrant dans la rue. Dans ce désordre, certains enfants souhaitant rejoindre l'école de la Moissonnerie profitent de cette interruption pour traverser entre les véhicules. Dans ce contexte, la moindre inattention de la part d'un conducteur pourrait avoir de graves conséquences.

Afin de fluidifier les allers et venues des véhicules et de sécuriser le parcours des élèves, les conducteurs sont invités à faire le tour du terre-plein central pour rejoindre la sortie de la rue (cf. plan ci-dessous).

Merci pour les enfants !



■ DANS VOTRE AGENDA

DÉCEMBRE

Dimanche 1^{er} - dès 16h

Concert de la Chorale aux 4 Vents dans le cadre des salons chantants de Nancy chœurs à chœurs

Entrée libre - Salle Mienville, Hôtel de ville de Nancy

Dimanche 1^{er} - dès 17h

Défilé du char de St Nicolas, organisé par le Comité Animations et Loisirs

Départ du centre de rencontre - Spectacle et goûter offerts au centre socioculturel à 18h30

Entrée libre - Itinéraire complet : www.pulnoy.fr

Lundi 2 / Mardi 3

Balayage des rues

Laissez libres trottoirs et chaussée

Samedi 7 - de 10h à 12h

Permanence gratuite avocat

Entrée libre - 8 rue du Tir

Samedi 7 - de 10h à 12h

Un bon moment Same...di, organisé par la Ville de Pulnoy

Atelier pain d'épices

Sur inscription préalable au STG*

Lundi 9 - dès 18h30

Repair café intercommunal, organisé par Pulnoy Accueil Solidarité

Entrée libre - Centre de rencontre

Vendredi 13 - dès 20h

Concert de Noël de l'École de musique de Pulnoy / Saulxures

Entrée libre - Salle des fêtes de Saulxures-lès-Nancy

Dimanche 15 - de 10h à 12h

Exposition-vente, organisée par Les Seniors de Pulnoy

Entrée libre - Centre socioculturel

Lundi 16 - dès 18h30

Conseil municipal

Entrée libre - Hôtel de Ville

Samedi 21 - de 10h à 12h

Atelier art floral, organisé par l'Association Familles Rurales de Pulnoy

Sur inscription préalable en mairie (20 € / pers.)

Du 23 au 3 janvier

Activités de la Mission Ados

Sur inscription préalable au STG*

Samedi 11 - de 10h à 12h

Un bon moment Same...di, organisé par la Ville de Pulnoy

Modélisme

Sur inscription préalable au STG*

Lundi 13 - dès 18h30

Repair café intercommunal, organisé par Pulnoy Accueil Solidarité

Entrée libre - Centre socioculturel de Seichamps

Mardi 28 - Horaire à définir

Assemblée générale des Seniors de Pulnoy

Entrée libre - Centre de rencontre

Mercredi 29 - de 17h à 19h

Inscriptions à l'accueil de loisirs d'hiver de l'Association Familles Rurales de Pulnoy

Bureau AFR - 1, rue de Prény

JANVIER

Samedi 4 - de 10h à 12h (À confirmer)

Permanence gratuite avocat

Entrée libre - 8 rue du Tir

Dimanche 5

22^{ème} Foulée des rois

Départ du centre socioculturel

+ d'infos au Bureau des associations et sur www.pulnoy.fr

Vendredi 10 - 20h

Assemblée générale de l'Association pour le Développement de Loanga

Entrée libre - Centre socioculturel, salle n°1

LE MOT DE L'OPPOSITION

Quand la flatterie cache la promotion d'un bilan ...

En période préélectorale, pour toute majorité sortante, la promotion publicitaire de son bilan est interdite sur tous les supports officiels de communication de la Mairie. On comprend alors pourquoi la majorité utilise la flatterie dans ses dernières publications ...



Mais, comme l'a écrit Honoré de Balzac (Eugénie Grandet) :

"La flatterie n'émane jamais des grandes âmes, elle est l'apanage des petits esprits qui réussissent à se rapetisser encore pour mieux entrer dans la sphère vitale de la personne autour de laquelle ils gravitent."

Toute ressemblance avec des personnes



Vos élus d'opposition

DEVITERNE Dominique, HAUSERMANN Pierre, CHARAMIDA Isabelle, ENEL Jean

Pulnoy autrement

LE MOT DE LA MAJORITÉ

Donner une alimentation de qualité aux enfants est une priorité millénaire pour tous les parents.

Donner une alimentation de qualité aux enfants inscrits à la cantine est une **priorité de la ville** depuis la mise en place du service de restauration en 2009. En effet dès le départ, la commune a imposé au prestataire de la restauration l'exigence de fournir des repas préparés à partir de **produits locaux et/ou biologiques**.

Ces dernières années ont été marquées par des interrogations sur les conséquences environnementales et sanitaires de l'agriculture productiviste, de la transformation industrielle des produits agricoles, de la maltraitance animale dans les abattoirs...

Ces enjeux ont été débattus lors des états Généraux de l'alimentation, qui se sont conclus par le vote de la loi EGalim visant à réglementer les conditions d'une alimentation durable et d'un approvisionnement responsable. C'est ainsi qu'en accord avec **l'ensemble du Conseil Municipal et en concertation avec les parents d'élèves**, ont été mis en place : la fourniture d'un repas végétarien par semaine, la réduction du gaspillage alimentaire, l'approvisionnement à hauteur de 50% de produits durables dont 20% de produits biologiques (alors que la loi l'impose au 1er janvier 2022). Une solution alternative aux barquettes de cuisson est en train de se mettre en place pour remplacer les contenants actuels alors que la loi impose la date du 1er janvier 2025.

Pulnoy est donc à la table d'une alimentation de qualité.

Le groupe majoritaire



* Service Toutes Générations
2, rue du Tir - 03 83 29 87 90 - contact@pulnoy.fr